



Rapport annuel GenèveRando 2010

TABLE DES MATIERES

Billet du président	3
Statuts	4
Rapport du président	7
Rapport du trésorier	11
Comptes 2010	12
Rapport des vérificateurs aux comptes	15
Rapport du chef technique	16
Rapport de la coordinatrice des randonnées	17
Rapport de la responsable des bénévoles	19
Procès-verbal assemblée générale 2010	20

Contacts

Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans notre accord

Générosité : c'est le premier mot qui me vient toujours à l'esprit. Sans la générosité de nos responsables bénévoles, pas d'association ni de randonnées accompagnées.

Etat : partenaire important qui nous mandate pour assurer la surveillance et l'entretien du balisage des chemins pédestres de randonnée du canton.

Nouveaux membres : sans recrutement pas de renouvellement. Sans renouvellement pas de futur. Nos membres sont nos meilleurs ambassadeurs.

Esprit : loin de la compétition pour le plaisir. On se réjouit à l'aller. On s'ébahit devant le panorama. On prend l'averse avec philosophie. Au retour, on rêve déjà de repartir. Merci les GOs.

Vandalisme : le balisage en est régulièrement la victime. Le concours de chacun par l'annonce des dégâts permet d'en réduire l'impact sur les utilisateurs des sentiers.

Ecologie : la randonnée pratiquée dans le respect de la nature et en utilisant les transports en commun fait figure de sport durable. Nous ramenons tous nos déchets à la maison.

Réunions : elles nous éloignent des chemins mais sont nécessaires à l'organisation. Les bonnes volontés réunies peuvent soulever des montagnes.

Activité physique : la marche maintient en forme et fait retrouver la forme. Elle contribue également à la bonne santé de ses adeptes. Ne dit-on pas : « un jour de sentiers, sept jours de santé ! »

Niveaux : pour que chacun puisse prendre du plaisir dans nos sorties. Elles sont réparties en niveaux ou étoiles. D'une étoile pour tout public à quatre étoiles pour randonneurs confirmés.

Découvertes : qu'elles soient humaines ou culturelles, elles font partie intégrante d'un dimanche réussi. Le monde a tant à nous offrir et il commence à notre porte.

Objectifs : maintenir en état un excellent réseau de chemins balisés et vous offrir la possibilité de les parcourir en notre compagnie tout au long de l'année.

Christophe Schulé, président

STATUTS

I. DENOMINATION

Art.1 : GenèveRando – anciennement Association genevoise de tourisme pédestre, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

II. SIEGE

Art. 2 : GenèveRando a son siège à Genève.

III. BUT

Art. 3 : GenèveRando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des services signalés à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations ; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de GenèveRando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII.COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

Art. 17 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 18 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 19 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art. 20 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 21 : La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

IX. FINANCES

Art. 22 : Les ressources de l'association se composent :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| a) des cotisations des membres; | d) des taxes d'organisation; |
| b) de subventions; | e) de toute autre recette |
| c) de legs et dons; | éventuelle. |

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 23 : L'année comptable correspond à l'année civile.

Art. 24 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 25 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 26 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 27 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 28 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi des biens de l'association. Ceux-ci ne pourront être remis qu'à des institutions visant les mêmes buts.

Art. 29 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 31 mars 2007, en modification de ceux du 19 mars 1994. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Rapport du président pour l'exercice 2010

Première année à la tête de notre association, plusieurs projets menés à terme dont le présent rapport annuel et beaucoup d'autres en cours ou en attente. J'en tire un bilan très positif avec la découverte des arcanes du pouvoir genevois et du bureau central de notre fédération.

Le comité se compose de Jean-Claude Cima, Edgard Gindrat, Catherine Hollinger-Rod, Marianne Jaggi, Christiane Linemann, Christine Mouchet, Steve Pallay, Reyhan Surel et Christophe Schulé. Ce comité s'est réuni à 5 reprises pour discuter, débattre et décider dans différents projets et activités de l'association.

Nous pouvons également compter sur une vingtaine de responsables bénévoles pour conduire et encadrer nos randonnées accompagnées.

L'effectif de notre association est d'environ 500 membres individuels et une vingtaine de communes nous soutiennent en tant que membres collectifs.

Afin de mieux pouvoir défendre les intérêts des marcheurs du canton, je me suis lancé le défi de parcourir l'ensemble du réseau de chemins pédestres balisés genevois. Petit à petit, je découvre les bois, étangs, quartiers et champs de notre campagne. Nous avons un magnifique capital à protéger.

L'année de la randonnée promue par Suisse Tourisme a généré quelques contacts avec les médias. Relations qu'il s'agit maintenant d'entretenir et de développer.

Représentations

- AG Suisse Rando à Lenzburg en compagnie de Christine Mouchet
- Atelier marketing organisé par Suisse Rando
- Atelier Suisse Mobile « Genève »
- Conférence Suisse Rando des présidents
- Conférence des présidents latins

Finances

Notre situation financière est saine. Le prix des transports et des repas augmentent, mais grâce à l'engagement bénévole de chacun, nous pouvons maintenir des prix attractifs. Suisse Rando, notre fédération, réalise également des bénéfices, ce qui lui permet de nous reverser une participation que nous avons utilisée pour les projets suivants :

- 2 campagnes d'affichage sur les supports gratuits mis à disposition par la Ville de Genève
- Journée de formation et d'accueil des nouveaux responsables avec la collaboration bénévole de Nadia Constantinidi
- Une conférence du cycle « Via Storia » offerte aux collaborateurs bénévoles
- Vaccination sur une base volontaire des responsables contre l'encéphalite à tiques
- Offrir une carte journalière CFF à nos responsables bénévoles pour les remercier de leur engagement et leur permettre de découvrir de nouvelles destinations.

Tous les actifs/passifs dans le rapport de notre trésorier, Edgard Gindrat.

Technique

Pour maintenir l'excellente qualité du balisage malgré le vandalisme et les chantiers, nous avons recruté 2 surveillantes. Vos annonces de dommages via notre site internet ou par téléphone au 022/388 55 00 sont également précieuses pour offrir un service au top pour les randonneurs.

Le revêtement naturel des chemins pédestres est protégé par la loi et face au goudronnage rampant, nous devons toujours plus souvent intervenir. Si les procédures de remplacement ne sont pas respectées, la voie du recours aux tribunaux est inévitable.

Retrouvez plus d'informations dans le rapport de notre chef technique, Jean-Claude Cima.

Randonnées

1299 marcheurs ont participé aux 48 randonnées conduites par nos responsables bénévoles.

Retrouvez la rétrospective de l'année écoulée dans le rapport de notre coordinatrice des randonnées, Christiane Linemann.

Communication

Dans le courant de l'année écoulée, nous vous avons adressé un sondage afin de prendre le pouls de votre satisfaction face à nos prestations et de nous aider à adapter nos services à vos attentes. 127 formulaires remplis nous sont parvenus en retour (soit plus de 20% de nos membres), que cela soit sous forme électronique ou papier. Retrouvez ci-dessous quelques-uns des principaux résultats :

- Vous appréciez les temps de déplacement inférieur à 3 heures
- Le prix n'est pas le facteur déterminant, par contre le descriptif de la sortie joue un rôle central dans la décision de participer ou non à une excursion.
- Assez logiquement, vous appréciez les groupes de moins de 30 pers.
- Vous appréciez notre programme et sa présentation sous format papier est importante.

L'âge moyen des sondés était de 64 ans et 80% d'entre eux étaient des femmes.

Le site internet, malgré sa technologie vieillissante vous satisfait. Vous appréciez particulièrement de pouvoir y découvrir les photos de nos randonnées, ainsi que les perturbations/changements sur notre réseau annoncés par notre chef technique. Ce site est le vôtre et par vos envois et commentaires vous le rendez vivant. Avec 350 destinataires, notre message hebdomadaire est un lien de communication privilégié à l'intérieur de notre association. Un simple courriel à info@geneverando.ch et je vous l'envoie.

Il ressort toutefois de notre sondage qu'un nombre important de nos membres n'a pas accès à internet. Je souhaite qu'ils trouvent à l'intérieur du présent rapport, des nouvelles et informations qui leur permettent de participer pleinement aux activités de notre association. Je me réjouis de lire vos commentaires et vos propositions.

Afin d'augmenter la visibilité de notre association et de soutenir nos événements, une publicité pour *GenèveRando* est parue dans le supplément randonnées des Echos et un encart est paru dans 20 minutes à l'occasion de la nuit de la randonnée.

Relations publiques

Afin d'offrir à chacun de nos membres la possibilité de participer aux succès de notre association, nous avons créé et recruté un pool de bénévoles. Notre appel a été entendu et je me réjouis de pouvoir compter sur leur enthousiasme.

Retrouvez les détails de cette aventure dans le rapport de Reyhan Surel. Elle se réjouit également de vous y accueillir.

Programme annuel des randonnées accompagnées

Objet de toutes les attentions de son rédacteur, Steve Pallay, il regroupe toutes les propositions offertes par nos responsables. Pour l'édition 2011, qui compte 46 propositions, nous avons adapté les conditions générales et la liste des contacts. Ce programme a fait l'objet d'un tirage de 3'000 exemplaires. A vous, maintenant de nous aider à le diffuser, des exemplaires sont à disposition de chacun et chacune dans la boîte à lait « GenèveRando » à mon domicile, Rue Pestalozzi 3, 1202 Genève.

Assemblée générale et soirée choucroute

Christine Mouchet s'est chargée de l'organisation de ces deux événements qui permettent d'entretenir les contacts entre nos membres.

Projets GenèveRando 2011

Pose de plan de réseau Suisse Mobile : nous souhaitons mettre à la disposition des marcheurs quelques cartes topographiques, à proximité des accès par transports publics, pour encourager l'utilisation des chemins pédestres.

Opération de parrainage : nous souhaitons inviter à notre repas de fin d'année (soirée choucroute) le ou la membre qui nous aidera à recruter le plus de nouveaux membres. Pour cela rien de plus simple, il suffit de demander au nouveau membre d'indiquer votre nom dans sa demande d'adhésion.

Conclusion

C'est un président heureux qui se réjouit de randonner en votre compagnie sur les magnifiques chemins qui parcourent notre pays. Chemins que notre association participe à protéger.

Christophe Schulé

Bilan GenèveRando 2010 - Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Pas de révolution à l'horizon dans notre bilan de l'année 2010. Nos sources de recettes et nos dépenses sont globalement comparables aux résultats de l'an dernier. Un léger accroissement des recettes « cotisations » notamment celles des communes. Les recettes liées aux randonnées ont également progressé cette année.

Du côté des dépenses, il y a un accroissement des charges administratives, mais par contre une diminution des frais de représentation.

La participation de GenèveRando à nos aux repas (soirée photos et assemblée générale) a été de CHF 4'551.60.

Il faut relever que l'excédent d'exercice qui se monte à **CHF 2'234.32** est aussi dû dans une large mesure au fait que nous pouvons imputer une partie de nos frais sur la provision de Suisse Rando. Cette année, Suisse Rando nous a versé la coquette somme de CHF 34'886.80, ce qui porte le montant de la provision à CHF 47'236.-.

Enfin la remarque traditionnelle que je fais chaque année : les taxes pour paiements aux guichets de La Poste ont occasionné des frais pour un montant CHF 631.70. Chaque paiement effectué aux guichets de La Poste coûte CHF 1.85 à GenèveRando. Alors dans la mesure du possible, merci d'effectuer vos virements par internet, courrier ou en utilisant les appareils mis à disposition par les banques si vous avez un compte bancaire. Merci d'avance.

Edgard Gindrat
Trésorier

GenèveRando Bilan 2010

ACTIFS	CCP 12 9305 4	102'280.69
	Banque cantonale GE	14'640.00
	Banque Migros	37'654.50
	AT Produits à recevoir	12'000.00
	AT Charges payées d'avance	971.65
	TOTAL ACTIFS	167'546.84
	Balance actifs	167'546.84

CHARGES D'EXPLOITATION

410	Dépenses mandats publics	12'971.65
420	Dépenses randonnées	67'548.98
421	Frais de formation	0.00
423	Dépenses coordination randos	3'111.80
430	Dépenses manifestations	10'451.60
440	Dépenses communication	5'381.00
442	Frais de représentation	5'312.80
443	Paiem.abonnement SR	1'700.00
460	Frais généraux comité	1'728.40
471	Charges administratives	1'144.65
472	Frais postaux	1'510.75
480	Utilisation provisions	34'890.70
	Charges à payer	13'100.00
	TOTAL CHARGES	158'852.33
	Excédent d'exercice	2'234.32
	Balance charges	161'086.65

GenèveRando Bilan 2010

PASSIFS	PT Cotisations individ. reçues d'avance	10'140.00
	PT Cotisations couples reçues d'avance	1'560.00
	PT Séjours reçus d'avance	9'518.00
	PT Abonnements SR reçus d'avance	1'586.00
	PT Produits reçus d'avance (autres)	0.00
	PT Charges à payer	13'100.00
	Provision Marketing	5'000.00
	Provision Formation	5'000.00
	Provison Manifestations	7'600.00
	Provision Suisse Rando	47'236.50
	Capital disponible	64'572.02
	TOTAL PASSIFS	165'312.52
	Excédent d'exercice	2'234.32
	Balance passifs	167'546.84

PRODUITS D'EXPLOITATION

300	Cotisations membres	19'845.00
302	Versements mbres abo SR	1'500.00
304	Recherches de fonds	951.00
307	Participation aux bénéfices SR	31'886.80
310	Etat de Genève mandats publics	12'000.00
320	Produits randonnées	72'304.95
327	Vente produits	38.10
350	Recettes manifestations	5'900.00
360	Produits financiers	685.15
480	Utilisation provisions	3'004.00
	Produits à recevoir	12'971.65
	TOTAL PRODUITS	161'086.65
	Balance charges	161'086.65

Utilisation provision Suisse Rando en 2010

Affiches publicitaires	245.95
Matériel lecture de cartes	132.00
Invitation journalistes	18.00
Cartes journalières responsable de courses	2'013.00
Vaccination tiques	142.00
Formation : patrimoine en marche	50.00
Affiche promotion réseau pédestre	402.95
TOTAL DEPENSES SUR PROVISION SR	3003.90

Prévisions budgétaires 2011

CHARGES D'EXPLOITATION

BUDGET 2011

PRODUITS D'EXPLOITATION

410 Dépenses mandat publics	24'000.00
420 Dépenses randonnées	70'000.00
421 Frais de formations	
423 Dépenses coordination randos	3'600.00
430 Dépenses manifestations	11'000.00
440 Dépenses communication ext	5'500.00
443 Paiement abonnement SR	1'700.00
442 Frais de représentation Copie	5'000.00
460 Frais généraux comité	1'800.00
471 Charges administratives	1'000.00
472 Frais postaux	1'400.00
480 Utilisation provisions	

300 Cotisation membres	20'000.00
302 Versements mbres abo SR	1'700.00
304 Recherches de fonds	1'200.00
307 Participation aux bénéfices SR	
310 Etat de Genève mandats publics	24'000.00
320 Produits randos	72'000.00
327 Vente produits	300.00
350 Recettes manifestations	6'000.00
360 Produits financiers	700.00

Total charges	125'000.00
Bénéfice ou perte d'exercice	900.00
Balance passifs	125'900.00

Total produits	125'900.00
Balance actifs	125'900.00

Bilan Genève*Rando* 2010

Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de Genève*Rando* pour l'exercice 2010.

Nous avons contrôlé que les montants portés à l'actif (CCP, BCGE et banque Migros) correspondent aux relevés de comptes de ces établissements au 31 décembre 2010.

Nous avons eu accès à tous les documents nécessaires aux différents contrôles que nous avons souhaités. Nous avons procédé à des pointages aléatoires des écritures et contrôlé le bien-fondé de certaines factures.

Nous avons apprécié la bonne tenue des comptes et des différents documents comptables. Le nouveau logiciel comptable nous a grandement facilité nos recherches.

Le bilan qui vous a été présenté est exact. L'excédent d'exercice se monte à CHF 2'234.32.

Nous remercions le trésorier pour la qualité de son travail.

Dès lors, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver ces comptes tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au comité.

Genève, le 28 février 2011.

Edith Nüsseler

Agnès Minder

Rapport du chef technique pour l'exercice 2010

Le réseau cantonal des chemins de randonnée pédestre, y compris les deux itinéraires nationaux (n° 3 et 4), soit 384 km, est contrôlé et maintenu en état à raison de quelque 2 100 heures annuelles. Ce sont 578 indicateurs d'information et plus de 1 000 indicateurs directionnels/marques de peinture. Les 110 km de boucles transfrontalières sont également parcourus, mais nous constatons, hélas, un lent désengagement des collectivités françaises chargées de l'entretien. C'est une des raisons, du reste, qui a prévalu au refus de baliser une bretelle du chemin de Saint-Jacques de Compostelle au sud du Léman.

Nous sommes intervenus 45 fois auprès de l'Etat pour des travaux d'infrastructures (ponceaux effondrés, barrières et escaliers détruits, arbres abattus) et avons dénoncé deux cas de bitumage/bétonnage de chemins naturels. Sur cette question de transformation de revêtement (62% du réseau sont en dur), nous avons proposé à l'Etat le «dégrappage» d'une vingtaine de chemins vicinaux.

Des modifications d'itinéraires ont eu lieu dans la plaine de l'Aire suite à la réalisation de la passerelle couverte de Lully; à Bardonnex, suite à une modification importante du réseau routier. Les travaux de construction du TCOB à travers la ville imposent une vigilance hebdomadaire de certains itinéraires et qui se poursuivra jusqu'en 2012.

L'itinéraire national n° 4 a été contrôlé par Berne et il en résulte un complément d'information par la pose d'une vingtaine d'indicateurs au printemps 2011. L'ouverture du sentier du Foron, sur France, implique également la mise en place d'une vingtaine d'indicateurs de connexion sur le réseau pédestre genevois adjacent.

Enfin, relevons l'entrée en fonction au 1^{er} janvier 2011 de deux surveillantes du réseau en les personnes d'Arlette Oppliger et Zohra Tariket, lesquelles se partagent la rive gauche du canton.

Le Bulletin de *Suisse Rando*, ainsi que le site de notre association, sont régulièrement alimentés d'informations pratiques à l'attention de nos membres en particulier et des internautes en général.

Jean-Claude Cima

Rapport de la coordinatrice des randonnées

Le programme 2010 annonçait 52 randonnées programmées par nos responsables et adjoints de course.

Nos randonneurs avaient le choix entre sorties raquettes, séjours, week-end et dimanches.

Le mauvais temps nous a obligé à annuler 2 randonnées et un week-end et une pour cause de maladie de la responsable et de son adjointe ! Une première à GenèveRando; la course a été reprogrammée en 2011 pour tous les déçus et les autres.

Vous avez été 1299 à profiter de notre programme en 2010 contre 1325 en 2009, donc une participation en légère baisse, par contre le nombre de nos adhérents est à la hausse.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de nos courses par degré de difficulté et leur fréquentation (entre parenthèses, les chiffres pour 2009):

courses	*	**	***	****
Nbre courses	6 / (7)	21 / (14)	17 / (21)	4 / (3)
Fréquence moyenne	36 / (50)	31 / (33)	19 / (23)	25 / (14)

Revenons sur quelques randonnées.

Le 10 janvier, Genève est sous la neige et sans transports publics, ce qui n'arrête pas 23 courageux à rejoindre Juliette et Yvonne aux Carroz pour la 1^{ère} sortie en raquettes de l'année, un must à GenèveRando.

Du 14 au 17 janvier, Jean-Philippe et Astrid ont emmené 17 randonneurs pour la 2^{ème} édition du mini séjour en raquettes, dans la joie et la bonne humeur avec poudreuse et le soleil comme invités d'honneur. La nuit de la randonnée orchestrée par Agnès et Bernadette fut un succès malgré l'orage menaçant à l'heure du départ et ils se retrouvèrent 50 autour d'une succulente soupe à l'oignon.

La semaine en Oisans orchestrée par Juliette commença avec une mini tempête de neige, un réveil blanc, juste pour étonner les participants, mais la semaine se prolongea avec le soleil et la chaleur et de belles soirées autour de succulents repas.

Catherine et Christiane ont emmenés 7 filles en Val d'Anniviers, et malgré une invitée surprise, la pluie, le week-end se déroula dans la bonne humeur et les fous rires.

Christophe et Jeannette profitèrent du long week-end du Jeûne genevois pour nous faire découvrir une région en terre alémanique.

Durant cette année, nous aurons eu l'occasion de voir décoller des montgolfières, de déguster les röstis du restaurant du Rêve de l'Armailli, de découvrir le pays de Courbet, de se faire dépasser par des coureurs, de tester des bicyclettes électriques pour aller manger des beignets au fromage, de se prendre pour Indiana Jones à la recherche des bisons. Une année bien remplie en émotion, joie, déception, douleur, émerveillement et découvertes de toutes sortes.

La première journée des responsables et adjoints fut organisée au Marchairuz au mois d'août. Elle avait pour but principal d'expliquer la fonction de responsable et d'adjoint de courses aux nouveaux venus. J'ai eu le privilège d'être assistée lors de cette journée par Nadia Constantinidi. Après une randonnée au Crêt-de-la-Neuve, nous nous sommes tous retrouvés autour d'un repas où chacun a pu s'exprimer et profiter de l'expérience des responsables présents. Une belle journée enrichissante.

Afin de continuer à vous offrir de si belles randonnées et à vous faire découvrir de nouveaux endroits, nous avons besoin de chacun de vous randonneurs. Par votre participation enthousiaste vous motivez notre équipe de responsables et d'adjoints à vous proposer année après année des courses, afin de vous faire découvrir de nouveaux endroits.

C'est avec regret que le comité et moi-même avons pris note des démissions de Hélène Perdrisat, Christiane Santoux, Edith Nuessler, Danièle Chasset et Roland Berclaz. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement en tant que chef de courses et nous leur disons à tout bientôt lors d'une randonnée. Je souhaite la bienvenue à Stéphanie Portal qui rejoint les responsables et adjoints de courses.

Je ne peux pas terminer ce rapport sans adresser un grand merci au comité et à l'ensemble des responsables et adjoints qui m'ont épaulée et soutenue tout au long de cette première année en tant que coordinatrice des courses.

Et vous, chers membres de *GenèveRando*, un grand merci pour votre participation sans faille à nos randonnées.

Christiane Linemann

Rapport de la responsable des bénévoles

En 2010, le pool de bénévoles a été créé pour permettre aux membres de *GenèveRando* d'exprimer leur volonté de participer aux différentes tâches telles :

- Mise sous pli
- Dépôt de programmes sur demande
- Pose d'affiches
- Accueil des nouveaux participants
- Aide à la traversée des axes routiers
- Soutien du responsable de course
- Tenue d'un stand
- Etc.

Nous tenons à remercier les personnes énumérées ci-dessous :

Madeleine Calvo

Stéphanie Portal

Arlette Chevalier

Zohra Tariket

Brigitte Dubois

Annick Lazennec

Arlette Oppliger

Pour nous avoir beaucoup aidé en 2010, au cours des événements suivants :

Relecture du programme 2011, les 20 et 27 septembre 2010

- Participation à la relecture et à la rédaction du programme 2011.

Mise sous pli, le 01 novembre 2010

- Aide à la mise sous pli des courriers "cotisations" 2011

Marche des bénévoles, le 06 novembre 2010

- Discussion et partage d'avis et d'idées sur l'activité et la collaboration avec *GenèveRando*

Accueil choucroute, le 24 novembre 2010

- Collaboration à l'accueil des membres lors de notre soirée choucroute.

Pour rejoindre notre pool de bénévoles, il suffit de s'inscrire auprès moi.

Reyhan Surel, relations publiques

GenèveRando
Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2010
à l'Auberge communale de Satigny

GenèveRando
 1200 Genève

La séance est ouverte à 10h. Christine Mouchet salue l'assemblée constituée de 99 membres et les félicite de l'avoir suivie aux confins de notre belle campagne genevoise. Elle remercie Nadia Constantinidi et Jean-Claude Cima, membres d'honneur de leur présence, ainsi qu'Anne Babey de Suisse Rando.

Elle présente les excuses des présidents des sections de Fribourg, Vaud, Valais, Jura, ainsi que de nombreux membres empêchés d'assister à cette assemblée.

1. Désignation des scrutateurs

Agnès Minder et Roland Berclaz.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2009

Ce procès-verbal est adopté.

3. Rapport de la présidence

Christine Mouchet rappelle un historique de la Fédération Suisse de Tourisme Pédestre, Suisse Rando qui a fêté son 75^{ème} anniversaire en 2009.

Composition du comité : Christine Mouchet, présidente, Edgard Gindrat, trésorier, Jean-Claude Cima, chef technique, Christophe Schulé, coordinateur des courses et responsable du site, Steve Pallay, responsable du programme, Catherine Hollinger, procès-verbaliste, Marianne Jaggi, membre adjoint. Invitées : Christiane Linemann et Reyhan Surel.

Réalisations internes : le comité s'est réuni à 4 reprises. Il s'est chargé de toutes les tâches administratives qui lui incombent : contacts avec Suisse Rando, les sections romandes, les membres, les associations, les administrations, les communes, etc...Il a élaboré le programme 2010 avec 50 propositions de randonnées dont 8 séjours et week-ends, soutenu par trois sponsors, SportXX Migros, la caisse maladie ATUPRI et les Bains d'Ovronnaz, et assuré la maintenance du balisage des chemins de randonnée pédestre du plan directeur.

Site internet : notre site www.geneverando.ch, animé par notre coordinateur des courses, permet d'enregistrer chaque année davantage d'adhésions. Plus de 300 internautes reçoivent les « Nouvelles GenèveRando » lien de communication et support photographique très apprécié et devenu indispensable.

Suisse Rando :

- 1^{er} prix Suisse Rando décerné à l'Association Jurassienne de Tourisme Pédestre;
- Nouveau sponsor principal : la caisse maladie ATUPRI;
- 75^{ème} anniversaire : assemblée générale au musée des transports à Lucerne;
- Nombreuses festivités dont 26 randonnées organisées par les associations cantonales;
- Redistribution à Genève *Rando* de CHF 11'070,- dans le cadre de la participation aux résultats de Suisse Rando;
- Collaboration Tourisme Suisse avec Suisse Rando dans le cadre de l'année de la randonnée en 2010.

Réalisations Genève *Rando*

- Taxe d'organisation fixée à CHF 3,- pour les membres;
- Formation : Christophe Schulé a suivi le cours de chef de course Valrando;
- Certification chefs de courses expérimentés à Sylvia Hauck et Christine Mouchet;
- Rando du 75^{ème} de Suisse Rando : grand succès avec 170 participants;
- Participation aux résultats Suisse Rando : impression d'un dépliant et d'autocollants pour potelets de balisage, gilets de sécurité remis aux responsables de courses, sortie découverte Libellule, adaptation logiciel pour la comptabilité;
- Organigramme et cahier des charges des membres du comité;
- Organisation de la conférence des Présidents latins du 7 novembre 2009 à Genève.

4. Rapport technique

Au rythme de quelque 50 heures mensuelles, Jean-Claude Cima contrôle, maintient en état, voire améliore le balisage du réseau cantonal des chemins de randonnée pédestre, soit 384 km. Des sections d'itinéraires ont été modifiées légèrement pour des raisons topographiques ou dues à des mouvements de terrain, ce que permet la loi sans devoir réviser et adopter un nouveau plan directeur (Satigny, Bernex, Versoix).

Les itinéraires locaux « sentier du Rhône » et « Mandement viticole » ont été implantés sur le site de Suisse Mobile.

L'autocollant d'identification a été posé sur les potelets. Cet autocollant, mentionnant notre site et le numéro de téléphone de la centrale des transmissions des gardes de l'environnement devrait permettre à tout un chacun passant par là de signaler une quelconque déprédation.

Un problème grandissant est celui du balisage des sentiers thématiques par des compagnies privées et des communes sponsorisées par des sociétés commerciales, et dont l'entretien est aléatoire, voire inexistant, suite à la disparition du mécène.

En 2009, le chef technique a effectué la correction de la carte de Genève, éditée par Kummerly & Frey à l'échelle 1/60'000ème, qui couvre toute la cuvette franco-valdo-genevoise.

Les relations avec l'Etat de Genève ne sont pas aisées. Délais inadmissibles dans le traitement du courrier, désintérêt, cloisonnement des services et valse des compétences. En revanche, les contacts avec les communes genevoises, les syndicats français du Salève, du Vuache et du Pays gessien sont cordiaux et surtout efficaces. Malheureusement, une ombre au tableau du côté du Chablais savoyard, où ni la commune de Veigy-Foncenex, ni la communauté des communes, n'assument aucun entretien des sentiers décrits dans le Guide du patrimoine transfrontalier. Cela nous a obligés à placer une mise en garde au départ du Vieux Pont d'Hermance.

5. Rapport du coordinateur des randonnées

Grâce à l'engagement sans faille des responsables bénévoles, GenèveRando organise tout au long de l'année de magnifiques courses. 1386 marcheurs ont participé aux 48 randonnées que nous avons réalisées, soit une moyenne de 31 participants par sortie.

Christophe Schulé tient à remercier tout particulièrement Sylvia Hauck qui a œuvré pendant plusieurs années à la rédaction de notre programme avec discrétion et efficacité. La relève a été prise par Steve Pallay pour le programme 2010.

Christophe Schulé a le plaisir de remettre son mandat de coordinateur des randonnées à Christiane Linemann. Fin 2009, il a accepté à regret la démission de Guy Rollier qu'il remercie ici pour ses nombreuses années d'engagement. La relève est assurée par Jeannette Bazarbachi et Pierre Maurice, mais le recrutement continue.

6. Rapport du trésorier – comptes 2009 et budget 2010

Edgard Gindrat nous informe que le bilan 2009 se clôture par un bénéfice de CHF 1'779,65.

Le montant des frais de formation de CHF 1'460,- a été imputé à la provision Suisse Rando. S'il avait fallu comptabiliser sur le budget ordinaire, le bénéfice n'aurait été que de quelque CHF 300,-. Au chapitre des provisions, notons que nous avons à nouveau reçu une somme de CHF 11'069,70 de Suisse Rando qui a été ajoutée au montant reçu en 2008 portant la provision Suisse Rando à CHF 23'953,70. Au 31 décembre, la provision Suisse Rando se monte à CHF 18'353,70.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes

Astrid Kung, vérificatrice aux comptes avec Edith Nusseler, déclare les comptes exacts et propose d'en donner décharge au comité.

8. Discussion et vote sur les rapports

Les comptes 2009 et le budget 2010 sont acceptés, décharge est donnée au comité.

Les rapports ne suscitent aucune remarque et sont approuvés à l'unanimité.

9. Elections

9.1. Comité

Steve Pallay se présente pour son 3^{ème} mandat, il est réélu.

Catherine Hollinger se présente pour son 2^{ème} mandat, elle est réélue.

Christine Mouchet quitte la présidence sous les applaudissements, elle accepte de terminer son 3^{ème} mandat comme membre du comité.

Christophe Schulé est élu président sous les applaudissements.

Christiane Linemann est élue en qualité de coordinatrice des courses.

Reyhan Surel est élue comme membre adjoint.

9.2. Vérificateurs aux comptes

Edith Nusseler est 1^{ère} titulaire, Agnès Minder est 2^{ème} titulaire

Cécile Darioli est 1^{ère} suppléante, Claude-Henri Kissling est 2^{ème} suppléant

10. Fixation du montant des cotisations 2011

Le comité ne propose aucun changement, soit CHF 35,- comme en 2010.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue dans le délai statutaire pour être délibérée au cours de l'assemblée.

12. Pool de bénévoles

Un groupe de bénévoles sera recruté et transmettra des propositions, afin de soutenir l'association dans ses activités.

13. Divers

La 5^{ème} Nuit de la randonnée a lieu du 26 au 27 juin.

La soirée-choucroute est fixée au 24 novembre.

Anne Babey de Suisse Rando clôt la séance et souligne : « Il est important de mettre nos divers talents à disposition de GenèveRando. L'énergie et l'enthousiasme des bénévoles est irremplaçable pour réaliser les projets en cours. »

Elle remercie Christine Mouchet pour son engagement de présidente et lui offre un livre.

La séance est levée à 11 h 15 et est suivie, comme à l'accoutumée, d'un sympathique verre de l'amitié et d'un délicieux repas.

Christine Mouchet
Présidente



Pas toujours sous le soleil comme ici à Ferpècle, le 17 octobre 2010
Souvent en admiration devant la beauté de la Suisse (Napf 09.09.10)



Parfois même à raquettes à neige comme le 21 février 2011 au col de Soud
sur www.geneverando.ch pour le reste des images de nos activités

